

Questions fréquentes (FAQ) sur le bonus de bienvenue Sunrise

Qu'est-ce que le bonus de bienvenue Sunrise?

40 % de rabais sur l'abonnement mensuel d'un produit mobile donnant droit au rabais pendant 12 mois en cas nouvelle souscription – si le client a déjà souscrit un abonnement Sunrise Internet ou en souscrit un nouveau. 15 % de rabais supplémentaire sur l'abonnement mensuel du produit Sunrise Internet (Sunrise Home, Sunrise Office, Office Pro).

ou

25 % de rabais sur l'abonnement mensuel d'un produit mobile donnant droit au rabais pendant 12 mois – si le client n'a pas d'abonnement Sunrise Internet.

Qui peut bénéficier du bonus de bienvenue Sunrise?

Les clients commerciaux comptant jusqu'à 50 collaborateurs ont droit au rabais en cas de nouvelle souscription aux abonnements mobiles suivants: Sunrise Freedom swiss start, swiss calls, swiss unlimited, swiss neighbors, europe&US.

49 abonnements au maximum par client commercial.

Les rabais s'appliquent comme suit:

- Pour profiter du rabais de 40 %, le client doit également avoir un produit Sunrise Internet (Sunrise Home, Sunrise Office, Office Pro) sur la même facture (nouvel abonnement ou abonnement existant). Les produits Sunrise Internet sont disponibles à partir de CHF 50.– par mois. (en ce qui concerne l'abonnement Internet, les clients ayant un produit mobile bénéficient d'un rabais de 15 % sur l'abonnement mensuel).
- Tous les clients qui souscrivent uniquement le contrat mobile sans les produits Internet de Sunrise profitent de 25 %.

Quelles sont les conditions de l'offre?

- Durée du rabais: le crédit est octroyé sur l'abonnement mensuel du produit concerné et est valable 12 mois à partir de la date d'activation. À l'issue des 12 mois, le prix normal en vigueur est facturé. Tarifs sur sunrise.ch. Pour ce qui est des clients ayant Sunrise Internet, le rabais combiné de 15 % est conservé.
- Durée du contrat: il n'y a pas de durée minimale de contrat. Les changements parmi les abonnements mobiles restent possibles à tout moment. Les rabais de 40 % ou 25 % sont calculés en fonction du tarif correspondant. Les résiliations avec un délai de 2 mois sont possibles à tout moment et doivent être soumises par téléphone ou par chat (pas de résiliations écrites).
- Autres: le rabais combiné (rabais supplémentaire de 15 % avec Internet) ne peut pas être cumulé avec le rabais de quantité (10 % à partir de 3 abonnements mobiles). L'offre est limitée à 49 abonnements mobiles par client commercial. L'offre est valable du 15.10. jusqu'au 19.12.

Sur quels canaux de vente puis-je profiter du bonus de bienvenue?

- En ligne
- Hotline de commande: 0800 707 700
- Tous les points de vente Sunrise: [vers le Shopfinder](#)

Comment faire pour profiter du bonus de bienvenue Sunrise?

Souscrivez un nouvel abonnement en ligne, appelez-nous au 0800 707 700 ou rendez-vous dans l'un de nos shops.

Y a-t-il des frais d'activation pour les abonnements mobiles?

Non, il n'y a pas de frais d'activation sur les abonnements mobiles. Pour les abonnements au réseau fixe et Internet, il y a des frais d'activation de CHF 49.– (les souscriptions en ligne sont exclues).

Dois-je résilier mon contrat auprès de mon opérateur actuel?

Si vous souhaitez faire porter votre numéro de téléphone vers Sunrise, vous devez signer une procuration au moment où vous souscrivez le nouvel abonnement mobile Sunrise, autorisant Sunrise à résilier votre contrat d'abonnement auprès de votre opérateur actuel et à porter votre numéro de téléphone chez Sunrise. Sunrise se charge de tout le reste.

En cas de commande en ligne, vous recevez une confirmation en ligne et un e-mail. Si la nouvelle carte SIM vous est envoyée par voie postale, vous devez signer un formulaire qui vous est remis par le facteur.

Parties intégrantes du contrat

- [Conditions générales pour les clients commerciaux](#)
- [Conditions particulières pour prestations de téléphonie mobile](#)